

Délibération n°2024_04_11_6

Objet : Bilan des acquisitions et cessions immobilières – Année 2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le onze avril, le Conseil municipal de la commune de Pérols (Hérault), régulièrement convoqué le vendredi 5 avril 2024, s'est réuni à 19h00, au lieu ordinaire des séances, salle YVES ABRIC, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre RICO.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres représentés : 6

Secrétaire de séance : Romain CASAS-MATEU

Présents :

Jean-Pierre RICO - Mario MARCOU - Jocelyne TAVERNE - Jean-Marc MALEK - Xavier MIRAULT - Olivier BOUDET - Françoise BERTOUY - Patricia NIVASSE - Brigitte RODRIGUEZ - Colette MORETEAU - Maryline BENEDETTI - Jean-Marc LEÏENDECKERS - Francine BOYER - Fabrice IRANZO - Romain CASAS-MATEU - Laurie BELTRA - Karine BREITHEL - Philippe CATTIN-VIDAL - Patrick PASQUIER - Laurent TATON - Caroline SAROCHAR - Cathy PROST

Absents représentés :

Michel LITTON pouvoir à Jean-Marc LEÏENDECKERS - Pascale MARCHAL pouvoir à Maryline BENEDETTI - Benoît DELTOUR pouvoir à Olivier BOUDET - Quentin BOINET pouvoir à Xavier MIRAULT - Eric CAVAGNA pouvoir à Patrick PASQUIER - Muriel POUJOL pouvoir à Philippe CATTIN-VIDAL

Absent :

Bernadette CONTE-ARRANZ

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Monsieur Jean-Pierre RICO, Maire, rapporte :

L'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales stipule : « Le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune. »

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le bilan des cessions et acquisitions immobilières de l'année 2023 comme suit :

ACQUISITIONS	
Nature et localisation du bien	Acquisition d'un bien sur la parcelle AR 104 d'une superficie de 23 a 75 ca situé au lieu-dit l'Estelle
Acheteur	Commune de Pérols
Vendeur	Mme GUISERIX Fabienne, M. TEXIER Serge, M. TEXIER Gilles, Mme RODRIGUEZ PEREZ Nadine
Procédure d'acquisition	Acquisition à titre onéreux par voie de préemption pour un montant de 11 000,00 € Signature de l'acte notarié le 17 avril 2023
Nature et localisation du bien	Acquisition des parcelles AL16 et AL27 comprenant une maison d'une superficie de 14 a 55 ca située aux FAÏSSES
Acheteur	Commune de Pérols
Vendeur	Consorts BADIER
Procédure d'acquisition	Acquisition par voie de préemption pour un montant de 93 842,00 € Signature de l'acte notarié le 29 août 2023
CESSIONS	
Nature et localisation du bien	NEANT

Après en avoir délibéré, à l'issue d'un vote à main levée, le Conseil municipal adopte la présente délibération à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Fait à Pérols, le 15 avril 2024

Le Maire,

Jean-Pierre RICO



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou notification.